

**Mercredi 7 octobre 2015 : Journée Mondiale de la Paralyse Cérébrale**  
**En France, cette pathologie concerne 1 naissance sur 450, soit 1 bébé toutes les 5 heures !**  
**Et pourtant personne n'en parle...**

Cette journée a pour but d'informer et de sensibiliser le grand public et les professionnels sur cette pathologie ainsi que sur les conséquences pour les personnes atteintes.

*«La Paralyse Cérébrale résulte de lésions survenues sur le cerveau en développement du fœtus ou du nourrisson, explique le Pr Marc Tardieu, Président du Conseil Scientifique de La Fondation Motrice, qui participe à cette Journée. Ces lésions, non progressives, provoquent un ensemble de troubles permanents du mouvement et de la posture, responsables de limitations d'activités. Ces troubles sont souvent accompagnés de troubles sensoriels, perceptifs, cognitifs, de la communication et du comportement, par une épilepsie et/ou par des problèmes musculosquelettiques secondaires.»*

*«La Paralyse Cérébrale est la première cause de handicap moteur de l'enfance. Cette pathologie concerne aujourd'hui en France 1 nouveau-né sur 450, soit 1800 nouveau-nés par an. Et ce sont 125.000 personnes qui vivent avec des séquelles de lésions cérébrales survenues autour de la naissance», souligne Dr Alain Chatelin, Président de La Fondation Motrice.*

La France, à travers La Fondation Motrice, s'allie au mouvement international déjà lancé par plus de 30 pays. Des actions régionales seront organisées ce jour-là.

En savoir plus: <http://fr.worldcpday.org>

A Lyon, l'**Association Régionale des Infirmités Motrices Cérébrales (ARIMC-RA)**, ira à la rencontre du public, place de tapis, dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de 15 heures à 19 heures. Une exposition et des rencontres informelles se tiendront dans le but d'expliquer la Paralyse Cérébrale mais aussi dans le but de montrer ce que réalisent chaque jour les usagers des établissements et services de l'association.

Pour en savoir plus <http://www.arimc-ra.org>